Side event à l'occasion de la présentation au Conseil des Droits de l'Homme du rapport sur la Tunisie du Rapporteur spécial des Nations unies sur la torture

Tunisie: La lutte contre l'impunité - élément clé pour la prévention de la torture

10 mars 2015, 13.30 – 15.00
Room XI, Palais des Nations

La torture en Tunisie était systématique sous l'ancien régime. Quatre années se sont écoulées depuis la révolution censée engendrer des avancées irréversibles dans la lutte contre la torture et les mauvais traitements. Pourtant, le recours aux sévices par les agents de sécurité persiste. La cause principale en est l'impunité généralisée dont continuent de bénéficier les tortionnaires et leurs complices. Ce constat désolant laisse craindre que l'espoir d'une transition démocratique réussie soit réduit à néant.

Juan E. Méndez, Rapporteur spécial sur la torture, présentera les principales conclusions de son rapport établi à l'issue d'une mission de suivi réalisée en Tunisie en juin 2014. Son rapport sera présenté au Conseil des Droits de l'Homme le 10 mars. L'Ambassadeur tunisien ainsi qu'un commissaire de l'Instance Vérité et Dignité présenteront leurs programmes et visions respectifs pour faire avancer la transition démocratique en Tunisie. L'ACAT et l'OMCT dresseront un bilan de la lutte contre l'impunité et des défis à relever par les nouvelles autorités tunisiennes.

Ces interventions seront illustrées par le témoignage de Hedi Tlijani, victime de torture tunisienne et membre de l'association Insaf pour la réhabilitation des anciens militaires victimes de la répression.

Intervenants :

- Juan E. Méndez, Rapporteur spécial sur la torture
- Walid Doudech, Ambassadeur de la République tunisienne auprès des Nations Unies
- Oula Ben Nejma, Commissaire de l'Instance Vérité et Dignité
- Hélène Legeay, Responsable Maghreb / Moyen-Orient à l'ACAT
- Hedi Tlijani, Membre de l'association Insaf

Modération : Gerald Staberock, Secrétaire général de l'OMCT

Light refreshments will be served
Interpretation will be available